

# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MAITRISE PAYSAGERE DU VEGETAL

Formation financée par le FAFSEA

Période de formation : de Septembre à Juillet  
Durée de la formation : 623 heures

## Objectifs de la formation

L'ouvrier qualifié en Maîtrise Paysagère du Végétal développe des compétences en matière de reconnaissance, d'utilisation et de valorisation des végétaux dans l'art du paysage en tenant compte des enjeux de l'environnement et des nouvelles techniques végétales, avec le souci de la compréhension des besoins du client dans son espace vert.

## Contenu de la formation



### Modules professionnels

- ❖ MF1 - Santé et sécurité au travail
- ❖ MF2 - Plantation des surfaces enherbées
- ❖ MF3 - Fleurissement des espaces verts
- ❖ MF4 - Conduite des opérations de plantation
- ❖ MF5 - Gestion des surfaces enherbées
- ❖ MF6 - Gestion des espaces plantés
- ❖ MF8 - Agencement du végétal (lecture de plan + croquis)
- ❖ MF9 - Certiphyto
- ❖ MF11 - Immersion pépinière



### Modules optionnels

- ❖ MF7 - Rénovation et restructuration des espaces verts
- ❖ MF 10 - Végétalisation de toitures



## Evaluation de la formation

- ❖ Examen final théorique et pratique en centre de formation



## Modalités pratiques

<b>Public concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrat de professionnalisation</li> <li>▪ Période de professionnalisation</li> <li>▪ Congé Individuel de Formation</li> </ul>
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le domaine des espaces verts, de l'horticulture ou de la pépinière</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Justifier d'une activité professionnelle de 2 ans dans le métier du paysage, de l'horticulture ou de la pépinière.</li> </ul>
<b>Recrutement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information collective</li> <li>▪ Entretien individuel</li> <li>▪ Etude du dossier de candidature : lettre de motivation, projet professionnel</li> </ul>
<b>Durée en Centre de Formation et en entreprise</b>	<b>623 heures en Centre de Formation</b>
<b>Lieu de formation</b>	Centre de formation KERPLOUZ LASALLE AURAY
<b>Validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attestation individuelle de fin de formation</li> <li>▪ Présentation au <b>CQP Ouvrier Paysagiste Hautement Qualifié en Maîtrise Paysagère du Végétal</b></li> <li>▪ Titre professionnel</li> </ul>
<b>Prise en charge</b>	La formation est financée par le Fond national d'Assurance de Formation des Salariés des Exploitations et Entreprises Agricoles (FAFSEA) et rémunérée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi en Agriculture (CPNE)
<b>Renseignements</b>	<p><b>Téléphone : 02 97 24 34 46</b>  <b>Adresse mail : <a href="mailto:site.kerplouz@arep56.fr">site.kerplouz@arep56.fr</a></b></p>

